

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI



PROCES-VERBAL D'INVESTITURE DE SOUS-CHEF

A... Nyanza l'an mil neuf cent cinquante quatre
le neuvième jour du mois de février
Nous ACKERMAN Administrateur Territorial ff. à Nyanza
dûment délégué à cette fin par Monsieur le Résident de Ruanda.
en vertu des articles 32 et 33 de l'Ordonnance législative 347/A. I. M. O. du 4 Octobre 1943,
avons procédé à l'investiture du sous-chef MBONYUMUTWA, DOMINIQUE comme s/chef de MAHEMBE (Ndiza)
nommé en cette qualité par Décision du Mwami en date du 13 août 1952. - n° 3056/P.I.R.

En présence

des chefs KAYUMBA et MFIZI

Le prénommé MBONYUMUTWA, Dominique. nous a promis
solennellement de se conformer aux instructions et ordres légaux de l'autorité et de remplir fidèlement ses fonctions,
jour, mois et an que ci-dessus.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent procès-verbal aux

KAYUMBA

MFIZI

L'Administrateur Territorial,
ACKERMAN, F.